

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU VENDREDI 14 JUIIN 2024**

**RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE DE LA SEM GUADELOUPE ENR  
– ANNEE 2022–**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 14 du mois de juin à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents		SUPPLEANTS		Présents		Abs, exc	
			Présents	Abs, exc	Présents	Abs, exc	Présents	Abs, exc		
1	DAVID	Pierre-Emile	X		HOUBLON	Christine				
2	MERIDAN	Didier		X	CELIGNY	Jean-Luc				
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges				
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre				
5	EUSTACHE	Fred	X		CHALUS	Ary				
6	MOUSSE	Tony		X	BERNADOTTE	Denis				
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain				
8	FAIRFORT	Éric		X	BABEL	Fred				
9	ATALLAH	André		X	ISSA	Jean-François				
10	PETRO	Sonia		X	REJON	Philippe				
11	ABELLI	Thierry		X	COÉZY	Georget				
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise				
13	ZOZO	Gaby	X		DORVILLE	Murielle				
14	JOSPITRE	Christian	X		BALON	David				
15	OPET	Ghislaine		X	PHILETAS	Christina				
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys				
17	ROBIN	Sabrina		X	SAINT-AURET	Sylvette				
18	DESIREE	Pierre	X		ROSEAU	Fabrice				
19	MONTOUT	Liliane		X						
20	JEANNE	Ghylaine		X						
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole		X	DI RUGGIERO	Patrick				
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole				
23	EMMANUEL	Félix	X		SAHAI	Serge				
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe				
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn				
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien				
27	MAES	Jean-Claude		X	ETZOL	Maryse				
28	HEGESIPPE	Jean-Marc		X	TOTO	Joel				
29	MANNE	Éric	X		DANQUIN	Alberte				
30	BONTE	Jean-Louis	X		EMMANUEL	Anaïs				
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick				
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie	X			

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
33	DEZAC	Philippe		X	COQUITTE	Richard		
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent		X	VERGIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella		X	MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille		X	PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin	X		FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin	X		BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy		
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre	X		BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric		X	KANDASSAMY	Marcel	X	
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe	X		DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy	X		MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy		X	ABELA	Jean-Marie		
50	ALBERT	Richard	X		SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Jérôme		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BONBON	Louly		X	BRUDEY	Jérôme		
54	PROCIDA	Gérard	X		AZINCOURT	Allan		
55	SACILÉ	Serge		X	LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire	X		RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon	X		BRESLAU	Nicolas		

**Secrétaire de séance : M. Joel LANCASTRE**

## **RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE DE LA SEM GUADELOUPE ENR – ANNEE 2022–**

### **RAPPORTEUR : DANIEL DULAC**

La Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR » a été créée le 24 juillet 2015 dans l'objectif de dynamiser le secteur des énergies renouvelables pour aider à la transition énergétique de la Guadeloupe. Elle est administrée par un conseil d'administration composé de 13 membres, dont 7 représentants pour Le Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe qui détient 50,28 % des parts du capital.

Conformément à l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les représentants au conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR », désignés le 25 septembre 2020, présentent le rapport annuel devant le Comité syndical.

Ce rapport présente les informations générales sur la SEM, les informations financières, les activités, l'évolution actionnariale, les relations contractuelles entre la SEM et les collectivités, le contrôle et la gestion des risques ainsi que le bilan de la gouvernance.

Ce rapport a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil d'administration, de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR » agit en conformité avec les positions et les actions engagées par les collectivités locales.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 14 de l'article L.1524-5 du Code général des Collectivités Territoriales, l'élu mandataire désigné par la collectivité présente et soumet aux débats le rapport annuel à l'assemblée délibérante.

**RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE DE LA SEM GUADELOUPE ENR  
– ANNEE 2022 –**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment de son article L.1524-5,

**Vu** le Code du commerce,

**Vu** la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relatives aux SEML,

**Vu** le décret n° 2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°DEL-2015-JUR-22 en date du 24 juillet 2015 portant constitution de la Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR »,

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°DEL-2017-DAF-03 en date du 20 janvier 2017 portant augmentation du capital de la Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR »,

**Vu** la délibération du Comité Syndical n°DEL- 2020-DAJ- 41 portant nomination de sept mandataires représentants du Sy.MEG à la Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR » suite au renouvellement des membres du comité syndical,

**Vu** la délibération du Sy.MEG n°DEL-2024-DAG- 10 du 14 juin 2024, portant nomination d'un mandataire représentant du Sy.MEG à la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) GUADELOUPE ENR

**Vu** le rapport du mandataire de la Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR » pour l'exercice 2022,

Le comité syndical,

**DECLARE :**

**Article 1 :** Prendre acte du rapport du mandataire de la Société d'Economie Mixte Locale « Guadeloupe ENR » pour l'exercice 2022 après débat du comité syndical.

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le lundi 01 juillet 2024  
Président  
DULAC Daniel



I-200018653-20231208-C20231206483-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023  
Publication : 20/12/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-200010759-20240614-DEL-2024-CGQ-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024



**Guadeloupe** **EnR**  
NOS ÉNERGIES RENOUVELABLES

# **RAPPORT DES ELUS MANDATAIRES**

## **DE LA SEML GUADELOUPE **ENR****

### **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**



## FOCUS

### Données générales

#### Adresse :

Immeuble SYMEG  
Impasse Guy Cornélie  
Zac de Houelbourg  
97 122 BAIE-MAHAULT  
<http://www.guadeloupe-enr.com/>

#### Date de création :

Issue de la volonté du Sy.MEG lors  
du comité syndical du 24 juillet 2015  
**Guadeloupe ENR** fut  
immatriculé au RCS le 28 juin 2016.

#### Statut :

Société Anonyme  
d'Economie Mixte Locale

#### Objet social :

- Production d'ENR
- Promotion, valorisation, fourniture d'ENR
- Mise en valeur et Ingénierie d'ENR
- R&D de projets de source ENR

Capital social

**1 233 000€**

Composition

**2 466 actions à 500€ l'unité**

Constitution de l'actionnariat

**Collège Public 79% / Collège Privé 21%**

Actionnaire majoritaire

Sy.MEG

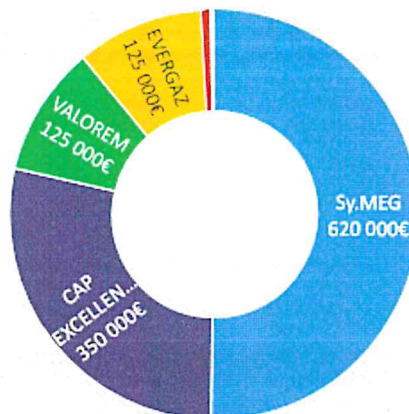
Participation de l'actionnaire majoritaire

50.28%

Nombre d'employés au 31 décembre 2022

0

### Composition du Capital



■ Sy.MEG	620 000€
■ CAP EXCELLENCE	350 000€
■ EVERGAZ	125 000€
■ VALOREM	125 000€
■ SASU ON-TIME	9 500€
■ Jean-François BELLON	2 000€
■ Max RANGUIN	
■ Natacha PETRINE	
■ Ketty PEROUMALKAN	

### Activités principales

AMO  
Développement des projets ENR

100% du chiffre d'affaires  
100 % des immobilisations incorporelles

# STRUCTURE

## Organes et Organisation à la clôture de l'exercice

### ❖ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel DULAC	Sy.MEG
Jean-Marie BERCHEL	Sy.MEG
Merlin MELANE	Sy.MEG
André PETIT	Sy.MEG
Laurent CHERALDINI	Sy.MEG
Jean-Pierre LAVAURY-BOSC	Sy.MEG
Fred EUSTACHE	Sy.MEG
Didier MERIDAN	CAP EXCELLENCE
Jean-Luc CELIGNY	CAP EXCELLENCE
Jacqueline FAVORINUS	CAP EXCELLENCE
Tania GALVANI	CAP EXCELLENCE
Frédéric FLIPO	EVERGAZ SAS
Eric DUPUY	VALOREM CARAIBES

### ❖ Commission de Finances

Laurent CHERALDINI ; (Membre titulaire)  
 Jean-Luc CELIGNY ; (Membre titulaire)  
 Jean-Pierre LAVAURY-BOSC ; (Membre titulaire)  
 Merlin MELANE ; (Membre suppléant)  
 André PETIT ; (Membre suppléant)  
 Fred EUSTACHE ; (Membre suppléant)

### ❖ Commission d'Appel d'Offre

Laurent CHERALDINI ; (Membre titulaire)  
 Jacqueline FAVORINUS ; (Membre titulaire)  
 Didier MERIDAN ; (Membre titulaire)  
 Jean-Pierre LAVAURY-BOSC ; (Membre titulaire)  
 Fred EUSTACHE ; (Membre titulaire)  
 Jean-Marie BERCHEL ; (Membre suppléant)  
 Jean-Luc CELIGNY ; (Membre suppléant)  
 André PETIT ; (Membre suppléant)  
 Merlin MELANE ; (Membre suppléant)  
 Tania GALVANI ; (Membre suppléant)

### ❖ Comité Permanent Technique

Laurent CHERALDINI ; (Membre titulaire)  
 Jacqueline FAVORINUS ; (Membre titulaire)  
 Daniel DULAC ; (Membre titulaire)  
 André PETIT ; (Membre titulaire)  
 Fred EUSTACHE ; (Membre titulaire)

\* En ce qui concerne la politique de rémunération et les avantages des dirigeants mandataires sociaux, il est à noter qu'aucune rémunération n'est reversée aux membres du conseil d'administration et des différentes commissions.

### ❖ ASSEMBLEE GENERALE

#### ◆ Collège Public (79% du capital)

Daniel DULAC ; Sy.MEG (50%)  
 Didier MERIDAN ; CAP EXCELLENCE (29%)

#### ◆ Collège Privé (21% du capital)

Frédéric FLIPO ; Evergaz (10%)  
 Pierre GIRARD ; VALOREM (10%)  
 Fabien POLTES ; SASU ONE TIME (0,77%)  
 Jean-François BELLON (0,16%)  
 Ketty PEROUMALKAN (0,04%)  
 Natacha PETRINE (0,04%)  
 Max RANGUIN (0,04%)

### ❖ PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel DULAC (délibération du CA du 16/10/2020)

### ❖ COMMISSAIRE AUX COMPTES

Gil THEMINE/SAS Cabinet Gil THEMINE (CAC titulaire)  
 Steeve MANLIUS/Cabinet Active Audit (CAC suppléant)

### ❖ EXPERT COMPTABLE

Cabinet MANIJEAN (comptes 2022)  
 Cabinet MOUEZA (à compter du 01.01.2023)

## TABLE DES MATIERES

LA VIE DE LA SOCIETE .....	5
L'ACTIONNARIAT .....	5
LE PERSONNEL DE LA SOCIETE .....	6
LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE .....	6
LES ASSEMBLEES GENERALE ET CONSEILS D'ADMINISTRATION .....	6
LES CONTROLES EXTERNES .....	6
LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS .....	7
LE COMPTE DE RESULTAT .....	7
LE BILAN .....	8
L'AFFECTATION DU RESULTAT 2022 .....	9
LES ACTIVITES OPERATIONNELLES .....	9
LES FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	11
ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES .....	11
PARTICIPATIONS .....	11
LES EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	12
VIE DE LA SOCIETE .....	12
ACTIVITES OPERATIONNELLES .....	12
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....	13
LA GOUVERNANCE .....	13
LES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CENSEURS .....	13
MANDATS SOCIAUX ET CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE .....	14
TABLEAU DE DELEGATION .....	14



## LA VIE DE LA SOCIETE

### L'ACTIONNARIAT

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat et la répartition des postes d'administrateurs à la clôture de l'exercice écoulé.

**SEML GUADELOUPE ENR**  
**SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2022**  
**Capital de 1 233 000 € divisé en 2 466 actions de 500 euros**

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	<b>I - COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>78,67%</b>	<b>1940</b>
	- Sy.MEG, Représenté à l'AG par Daniel DULAC et au CA par : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Jean-Marie BERCHEL</li> <li>o Laurent CHERALDINI</li> <li>o Daniel DULAC</li> <li>o Fred EUSTACHE</li> <li>o Jean-Pierre LAVAURY-BOSC</li> <li>o Merlin MELANE</li> <li>o André PETIT</li> </ul>	50,28%	1240
	- Communauté d'agglomération CAP Excellence, représentée à l'AG par : Didier MERIDAN et au CA par : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Jean-Luc CELIGNY</li> <li>o Jacqueline FAVORINUS</li> <li>o Tania GALVANI</li> <li>o Didier MERIDAN</li> </ul>	28,39%	700
	<b>II - AUTRES ACTIONNAIRES</b>	<b>21,33%</b>	<b>526</b>
	- EVERGAZ SAS représentée par Frédéric FLIPO à l'AG et au CA	10,14%	250
	- VALOREM CARAIBES représentée par Jean-Yves GRANDIDIER à l'AG et au CA	10,14%	250
	- SASU ON-TIME représenté par Fabien POLTES	0,77%	19
	- Jean-François BELLON	0,16%	4
	- Max RANGUIN	0,04%	1
	- Natacha PETRINE	0,04%	1
	- Kitty PEROUMALKAN	0,04%	1
		<b>100%</b>	<b>2466</b>

**La société est composée de 9 actionnaires et de 13 administrateurs.**

**Les changements intervenus dans l'année sont :**

- **Cession d'actions** : Sans objet
- **Modification du capital social** : Sans objet
- **Obligation triennale sur augmentation du capital réservée aux salariés (art. L 3332-I et suivants du code du travail)** : Sans objet

## LE PERSONNEL DE LA SOCIETE

### • Organigramme de la société

Le cumul des fonctions de Président et de directeur général est assuré par Monsieur Daniel DULAC. Au 31.12.2022, il n'existe plus de personnel salarié au sein de Guadeloupe EnR.

- **Stagiaires – étudiants** : Sans objet.
- **Association des salariés aux résultats** : Sans objet.

## LES LOCAUX DE L'ENTREPRISE

RAS.

## LES ASSEMBLEES GENERALE ET CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les ordres du jour des assemblées générales et conseils d'administration de 2022 sont :

- **Conseil d'administration du 21 Septembre 2022** :
  - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2021
  - Approbation des comptes et du rapport de gestion clos au 31 décembre 2021
  - Présentation du plan de trésorerie 2022 et 2023
  - Modalité d'exercice de la direction générale : cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général
  - Création d'un comité permanent stratégique
  - Désignation du représentant au sein des organes décisionnaires de la SAS Sainte-Rose énergies et de la SAS Guadeloupe méthanisation
  - Prise de participation dans la SAS Vieux-Habitants Photovoltaïque en cours de constitution
  - Prise de participation dans la SAS Terre de Bas Photovoltaïque en cours de constitution
  - Transfert du siège social et modification des statuts en conséquence
  - Signature d'un bail commercial avec le Sy.MEG
  - Mise à jour de l'extrait Kbis
  - Projets de convocation et des résolutions de l'assemblée générale
  - Information sur l'obligation de formation des administrateurs sur la loi 3DS
  - Questions diverses
- **Assemblée générale du 09 Novembre 2022** :
  - Résolution n°1 : Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021
  - Résolution n°2 : Affectation des résultats
  - Résolution n°3 : Conventions réglementées
  - Résolution n°4 : Transfert du siège social et modification des statuts en conséquence
  - Résolution n°5 : Pouvoirs

## LES CONTROLES EXTERNES

Aucun contrôle externe n'a eu lieu durant l'exercice comptable de 2022.

# LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Vous trouverez dans ce chapitre du rapport de gestion **les résultats financiers et comptables les plus significatifs.**

Les états financiers pour l'exercice 2022 ont été établis en application des normes, principes et méthodes du plan comptable général et des dispositions et règlements en vigueur.

## LE COMPTE DE RESULTAT

### 1) Compte de résultat

Présenté en euros					
	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
	Exportations	Total	Total	Variation	%
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services		47 600	37 013	10 587	28,60
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>		<b>47 600</b>	<b>37 013</b>	<b>10 587</b>	<b>28,60</b>
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Autres Produits		974	1 494	- 520	-34,81
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>		<b>48 574</b>	<b>38 507</b>	<b>10 067</b>	<b>26,14</b>
Achats marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières et autres approvisionnement					
Variation stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes		24 364	36 012	- 11 648	-32,34
Impôts, taxes et versements assimilés		699	2 273	- 1 574	-69,25
Rémunérations du personnel		120 911	118 951	1 960	1,65
Charges sociales		39 092	52 341	- 13 249	-25,31
Dotations aux amortissements		1 403	1 694	- 291	-17,18
Dotations aux provisions					
Autres charges		6	15	- 9	-60,00
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>186 475</b>	<b>211 286</b>	<b>- 24 811</b>	<b>-11,74</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-137 901</b>	<b>-172 779</b>	<b>34 878</b>	<b>20,19</b>
Produits financiers		16 998	17 906	- 908	-5,07
Produits exceptionnels		6 178		6 178	N/S
Charges financières		0			
Charges exceptionnelles		552	8	544	N/S
<b>Résultat avant participation et IS</b>		<b>-115 277</b>	<b>-154 881</b>	<b>39 604</b>	<b>25,57</b>
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
<b>Total des Produits</b>		<b>71 750</b>	<b>56 413</b>	<b>15 337</b>	<b>27,19</b>
<b>Total des charges</b>		<b>187 027</b>	<b>211 294</b>	<b>- 24 267</b>	<b>-11,48</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-115 277</b>	<b>-154 881</b>	<b>39 604</b>	<b>25,57</b>

**LE BILAN****1) Actif**

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Présenté en Euros					
<b>Actif immobilisé</b>					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	334 893	6 331	328 561	328 733	- 172
Immobilisations corporelles	12 072	9 570	2 502	3 734	- 1 232
Immobilisations financières	265 208		265 208	356 264	- 91 056
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>612 173</b>	<b>15 901</b>	<b>596 271</b>	<b>688 731</b>	<b>- 92 460</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	37 014		37 014	25 391	11 623
Autres créances	1 893		1 893	4 148	- 2 255
Valeurs mobilières de placement	1 800		1 800	1 800	
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	41 430		41 430	70 175	- 28 745
Caisse	10		10	10	
Charges constatées d'avance					
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>82 147</b>		<b>82 147</b>	<b>101 524</b>	<b>- 19 377</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>694 320</b>	<b>15 901</b>	<b>678 418</b>	<b>790 255</b>	<b>- 111 837</b>

**2) Passif**

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
<b>Capitaux Propres</b>					
Capital social ou individuel (dont versé : 1 233 000 )		1 233 000		1 233 000	
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		-499 422		-344 541	- 154 881
Résultat de l'exercice		-115 277		-154 881	39 604
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
Provisions réglementées		27 522			27 522
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>645 823</b>		<b>733 578</b>	<b>- 87 755</b>
<b>Dettes</b>					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				5 932	- 5 932
Fournisseurs et comptes rattachés				50 745	- 18 149
Autres dettes		32 596			
Produits constatés d'avance					
<b>DETTES</b>		<b>32 596</b>		<b>56 677</b>	<b>- 24 081</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>678 418</b>		<b>790 255</b>	<b>- 111 837</b>

**L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022****1) Proposition d'affectation du résultat net annuel**

Compte tenu du résultat annoncé au titre de cet exercice, le conseil d'administration propose que **les pertes de l'exercice se montant à 115 277 €** soient affectées au compte report à nouveau.

## LES ACTIVITES OPERATIONNELLES

Au cours de l'exercice écoulé, la société a poursuivi son activité avec :

- La prospection et le développement de ses projets,
- L'accompagnement de certaines collectivités dans leur transition énergétique,

En 2022, Guadeloupe ENR a été mobilisé sur ses projets en menant les actions suivantes :

- Réunions de travail du 10 mai 2022 avec EVERGAZ pour actualiser les études de faisabilité du projet de méthanisation,
- Rencontre du 19 juillet 2022 avec le service foncier du Département pour identifier un nouveau site d'implantation du projet de méthanisation,
- Lancement des études de développement du projet solaire au sol de la SAS Vieux-Habitants photovoltaïque,
- Rencontres avec la commune de Terre de Bas pour créer une SAS pour des projets solaires photovoltaïques sur le territoire,
- Organisation de rencontres avec des partenaires potentiels pour divers projets : AMARENCO, SUNVIE, TECHNIQUE SOLAIRE, VALOREM, VALOREM HYDROELECTRICITE, FTPE, FARWIND, METHOM, E55C, SEMAG, SEM ENERGY BT, SYVADE, INSTITUT PASTEUR DE GUADELOUPE, MARYSE COPPET, ...

Le 16 mai 2022, Guadeloupe ENR a répondu à une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation et l'exploitation d'une unité de valorisation matière énergie pour le compte du syndicat d'innovation et de valorisation de déchets de Guadeloupe (SINNOVAL).

Le 12 juillet 2022, Guadeloupe ENR a signé avec INOVEO un contrat de partenariat ambassadeur pour mener des actions d'efficacité énergétique financées par des certificats d'économie d'énergie. Ce contrat de partenariat a d'ailleurs déjà permis de contractualiser une nouvelle mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'observatoire de l'habitat de Vieux-Habitants, financée par INOVEO pour un montant de 100 000 € HT sur 6 mois.

Dans le cadre de sa mission de conseiller éolien et photovoltaïque, Guadeloupe ENR a reçu le versement de l'avance de la subvention ADEME d'un montant de 33 700€ € et a lancé la mission en menant les actions suivantes :

- Participation à la réunion de lancement nationale du 2 février 2022,
- Participation au groupe de travail N°1 du 9 mars 2022 sur la formation, nom du réseau et démarchage des collectivités,
- Transmission, en mars 2022, de courriers d'information aux communes et aux communautés d'agglomération,
- Participation au groupe de travail N°2 du 5 avril 2022 qui a présenté l'exemple de l'Occitanie et le kit de communication,
- Elaboration d'un plan de communication et lancement de la consultation pour des missions de communication,
- Organisation, le 5 mai 2022, de la signature officielle de la convention de financement en présence du SGAR et de l'ADEME,
- Organisation, le 17 mai 2022, du premier comité de pilotage de Guadeloupe, en présence de l'ADEME, de la Région Guadeloupe, du CAUE et de l'AFD,
- Participation au groupe de travail N°3 du 21 juin 2022 sur les exemples d'autres régions et sur les supports de communication,

Accusé certifié exécutoire

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

Réception par le préfet : 03/07/2024

Publication : 20/12/2023

- Participation, le 10 août 2022, à une séance de travail avec le SGAR, l'ADEME et l'AFD sur les options de financement des projets solaires des collectivités,
- Signature, le 29 août 2022, d'un contrat de partenariat avec le CAUE,
  - Rencontres des premières communes et agglomérations : Gourbeyre, Deshaies, Goyave, Gosier, CANBT, CANGT, Baie Mahault.
  - Participation à divers échanges sur les supports de communication du réseau national,
  - Participation à diverses séances de travail avec des conseillers du réseau et la FNCCR sur le montage juridique des projets solaires photovoltaïques des collectivités,

# LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

## ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

La société ne contrôle aucune filiale.

## PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous récapitule les participations de la société :

Nom de la société - Adresse	Forme juridique	Montant de la participation	% de participation
Sas Sainte-Rose Energies	SAS	50€	5%
Sas Guadeloupe Méthanisation	SAS	200€	20%

## LES EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

### VIE DE LA SOCIETE

Guadeloupe ENR a réduit drastiquement ses charges d'exploitation en menant les actions suivantes :

- Emménagement dans un bureau de l'immeuble Sy.MEG à partir du 1er février 2022,
- Résiliation du contrat d'entretien des locaux,
- Résiliation du contrat d'entretien de l'imprimante,
- Résiliation du contrat de location de véhicule longue durée,
- Résiliation du contrat internet et des contrats mobiles,
- Renégociation du contrat de l'expert-comptable,
- Rupture conventionnelle avec les 2 collaborateurs salariés.

Guadeloupe ENR a contractualisé le 01/02/2023 avec la société ASTREE pour une mission d'accompagnement juridique, administratif et financier.

Guadeloupe ENR a engagé des discussions avec l'Université des Antilles pour un partenariat dans le cadre d'activité pédagogiques.

### ACTIVITES OPERATIONNELLES

En 2023, Guadeloupe ENR a poursuivi les discussions avec les différents actionnaires et partenaires suivants :

- Cap Excellence
- AMARENCO
- VALOREM
- INOVEO
- Banque des Territoires
- Université des Antilles

Afin de mener des partenariats et développer son portefeuille d'opérations conformément à la commande de son conseil d'administration.

L'année 2023 est une année de transition en matière d'activité opérationnelle et doit permettre à Guadeloupe ENR de retrouver des marges de manœuvre financières avec pour objectif principale : contractualiser de nouveaux contrats.



# RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## LA GOUVERNANCE

Par délibération en date du 21 Septembre 2022, le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président et de directeur général.

## LES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CENSEURS

Le président du conseil d'administration, Monsieur Daniel DULAC a été désigné par délibération du conseil d'administration du 16 octobre 2020, pour la durée de son mandat d'administrateur. Il est également Directeur Général.

- **Limitation de pouvoirs** : Aucune limitation de pouvoirs n'a été apportée.
- **Mandats des administrateurs, commissaires aux comptes et censeurs** : Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes, censeurs.

### ADMINISTRATEURS - DESIGNATION - RENOUELEMENT - MANDAT - DUREE - DATE AGO

Noms des administrateurs	Représentation	Durée mandat	Date de renouvellement		
			AGO	AGO	AGO
Daniel DULAC	Sy.MEG	6 ans			
Jean-Marie BERCHEL	Sy.MEG	6 ans			
Merlin MELANE	Sy.MEG	6 ans			
André PETIT	Sy.MEG	6 ans			
Laurent CHERALDINI	Sy.MEG	6 ans			
Jean-Pierre LAVAURY-BOSC	Sy.MEG	6 ans			
Fred EUSTACHE	Sy.MEG	6 ans			
Didier MERIDAN	CAP EXCELLENCE	6 ans			
Jean-Luc CELIGNY	CAP EXCELLENCE	6 ans			
Jacqueline FAVORINUS	CAP EXCELLENCE	6 ans			
Tania GALVANI	CAP EXCELLENCE	6 ans			
Frédéric FLIPO	EVERGAZ SAS	6 ans	11/06/21		
Jean-Yves GRANDIDIER	VALOREM CARAIBES	6 ans			

Noms des commissaires aux comptes	Durée mandat	Date de renouvellement				
	Statuts	AGO	AGO	AGO	AGO	AGO
Titulaire : Gil THEMINE	6 ans	11/06/2021				
Suppléant : Steeve MANLIUS	6 ans	11/06/2021				

### Les changements intervenus au cours de l'exercice sont :

Par délibération en date du 21 Septembre 2022, le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président et de directeur général.

## **MANDATS SOCIAUX ET CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE**

Aucune convention n'a été conclue entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale sur l'exercice.

## **TABLEAU DE DELEGATION**

L'assemblée générale n'a délégué aucune compétence au conseil d'administration.